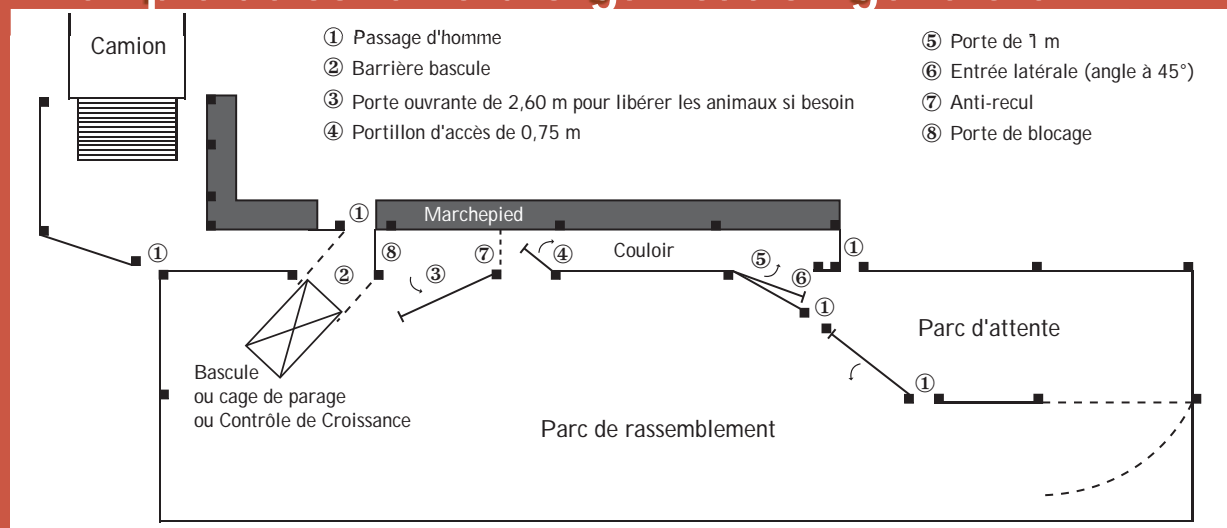


# contention et embarquement

## Exemple de schéma d'organisation générale



## Parc

**Surface :** 1,5 m<sup>2</sup> par gros bovin. 2,5 m<sup>2</sup> pour couple : vache + veau.  
**Forme :** la forme allongée est la mieux adaptée notamment pour éviter les mouvements tournants (largeur maximum conseillée 3,50 m).  
 Les barrières d'accès au parc, larges d'au moins 2,50 m, doivent s'ouvrir vers l'extérieur.  
**Parois :** hauteur 1,80 m.  
**Poteaux :** plusieurs solutions : bois, fer, traverses de chemin de fer ou poteaux téléphoniques. Scellés avec un béton grossier tous les 2 m.  
**Parois :** planches de bois, glissières d'autoroute, éléments métalliques, l'espacement entre les éléments sera inférieur à 0,30 m pour éviter le risque de blocage de la tête des animaux.  
**Passages d'hommes indispensables :** largeur 30 cm.



## Quai

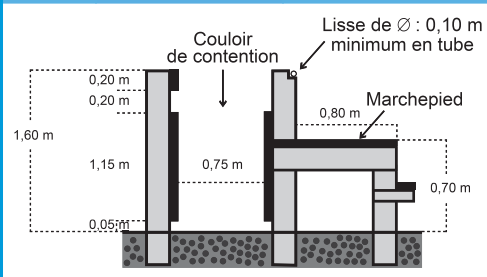
Le quai demeure la solution idéale pour l'embarquement.  
**Hauteur de quai :** 40 à 60 cm.  
**Largeur :** 2,60 m.  
**Parois :** 1,60 m de haut et pleines de préférence.  
 Prévoir également un passage d'homme et une barrière anti-retour.



Passage d'homme

## Couloir

**Longueur :** 5 m minimum et 10 m maximum.  
**Largeur :** 0,75 m pour les adultes et 0,50 m pour les veaux.  
**Parois :** Hauteur totale 1,60 m (1,10 m pour les veaux). Elles doivent être pleines et lisses jusqu'à 1,20 m afin d'éviter que les bovins puissent passer un membre à l'extérieur.  
 Prévoir l'installation d'une barrière de 2,60 m minimum formant une paroi du couloir, ouvrable pour libérer les animaux si besoin.  
**Marchepied :** antidérapant, il sera installé sur la longueur du couloir. Il est préférable qu'il soit couvert. Du grillage cloué peu convenir.



**Une entrée latérale est primordiale.** Les animaux avancent mieux dans un couloir courbe. Éviter les couloirs rectilignes.



# La contention à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment

## La sécurité avec les bovins

Depuis plusieurs années, **la sécurité avec les bovins** est davantage prise en compte, avec notamment la construction d'installations de contention pour l'embarquement. Ces aménagements sont fréquents en engraissement et à l'extérieur, mais sont beaucoup plus rares dans les bâtiments.  
 En France, **71 % des accidents des exploitants agricoles dus aux bovins** sont pourtant provoqués par des femelles (vaches, génisses...). Pour les salariés, ce chiffre est de 60 %.

Qu'il soit avec ou sans engraissement et qu'il soit allaitant ou laitier, un élevage de bovins doit disposer d'éléments de **contention collective** (couloir, parc, cornadis...), mais également **individuelle** pour des activités telles que l'insémination artificielle, le vêlage, l'écornage, l'identification...

Le lieu d'implantation est très important. L'ouvrage est d'autant plus efficace qu'il est **situé dans un lieu de passage des animaux**, notamment pour l'embarquement : sur le chemin des sorties d'animaux pour accéder aux pâturages par exemple.

**L'univers sensoriel des bovins** est également utile à considérer pour leur manipulation. Les bovins ont une vision panoramique avec une vision nette vers l'avant et plus floue vers l'arrière. L'action de **limiter leur champ de vision latéral**, comme dans un couloir avec des parois pleines incite les bovins à avancer.

Les bovins sont réticents pour aller vers l'obscurité et les **contrastes de luminosité perturbent leur déplacement** : le temps d'adaptation de leur vision est 5 fois plus long que celui des hommes. Il faut donc éviter de faire progresser les animaux dans le couloir vers un endroit sombre et ne pas utiliser de matériaux réfléchissants.

Enfin, les couleurs claires, éclatantes et brillantes (blanc, jaune, rouge) et les reflets perturbent les animaux alors que les couleurs foncées sont moins gênantes.

Pour vous aider dans vos aménagements, il est d'abord nécessaire de prendre en compte les activités que vous avez à réaliser :

- Embarquement
- Pesée
- Prophylaxie
- Soins / Vaccination
- Identification
- Insémination artificielle Echographie
- Ecornage / Brûlage
- Vêlage
- Parage





# Dans un bâtiment

## Cage à veaux

C'est l'outil le mieux adapté pour bloquer les veaux à l'avant, à l'arrière, mais également sur les côtés.



## Porte de contention et anti-recul

Ces équipements doivent être installés uniquement dans un couloir pour que l'animal soit bloqué sur les côtés. Préférer une porte cornadis à blocage central.



Un anti-recul à 80 cm du sol permet d'intervenir à l'arrière de l'animal sans risque. Libérer toujours le bovin par l'avant.

## Barrière de soins ou Barrière de césarienne



Accès pour pratiquer la césarienne



Accès pour le veau

Travailler en toute sécurité,



pour plus d'efficacité !

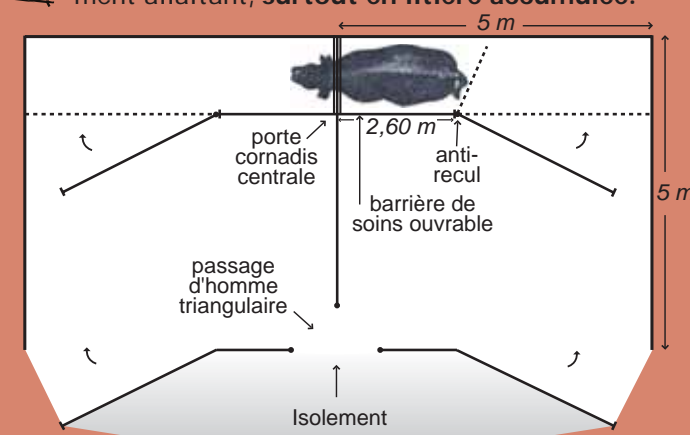
## Passage d'homme

Largeur : 30 cm  
Ils sont indispensables dans toutes les installations pour gagner du temps et travailler en toute sécurité.

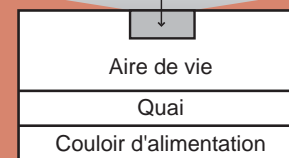


## Box de vêlage et Box d'isolement

Cette installation est indispensable pour tout bâtiment allaitant, surtout en litière accumulée.



Bâtiment d'élevage



Les stalles, une autre solution en élevage laitier.



## Cornadis

Cet équipement doit être utilisé pour un groupe de bovins. À ne pas utiliser pour des animaux isolés.



← Astuce en litière accumulée : le sécuritable